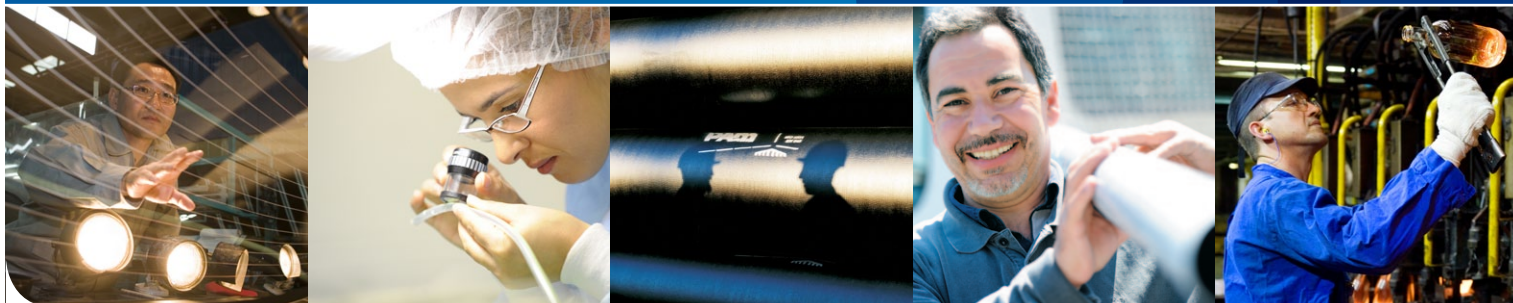


9 juin 2011

Assemblée générale mixte Saint-Gobain

SAINT-GOBAIN



Date et lieu

Jeu 9 juin 2011 à 15 heures au Palais des Congrès, Porte Maillot, 75017 Paris.

Modalités de participation

◆ Vos titres sont inscrits « au nominatif »

Dès cette année, Saint-Gobain propose aux actionnaires inscrits au nominatif de recevoir par courrier électronique la convocation à l'Assemblée générale du 9 juin 2011 ainsi qu'aux Assemblées ultérieures.

Si vous avez opté pour cette forme de convocation, vous recevrez un courriel vous permettant d'accéder au site Internet dédié aux Assemblées générales de Saint-Gobain.

L'accès à ce site vous permettra d'obtenir, le moment venu, la documentation relative aux Assemblées générales et, soit de demander votre carte d'admission, soit de voter avant l'Assemblée.

Si vous n'avez pas opté pour la convocation électronique, vous recevrez, courant mai, un dossier complet vous permettant d'assister à l'Assemblée, de vous y faire représenter ou de voter par correspondance.

Nous vous engageons à **retourner rapidement** le formulaire à BNP PARIBAS Securities Services :

- soit pour demander votre carte d'admission,
- soit pour exprimer votre vote sur les différentes résolutions (par envoi d'un pouvoir ou d'un vote par correspondance).

Par ailleurs, des guichets réservés aux actionnaires inscrits au nominatif vous permettront de participer à l'Assemblée sur simple présentation, le jour de l'Assemblée, d'une pièce d'identité.

◆ Vos titres sont inscrits « au porteur »

Le seuil de convocation personnelle à l'Assemblée générale a été fixé à 150 actions.

• Si vous possédez au moins 150 actions :

Vous recevrez, courant mai, un dossier complet vous permettant d'assister à l'Assemblée, de vous y faire représenter ou de voter par correspondance.

Nous vous engageons à **retourner sans délai** le formulaire à votre intermédiaire financier :

- soit pour demander votre carte d'admission,
- soit pour exprimer votre vote sur les différentes résolutions (par envoi d'un pouvoir ou d'un vote par correspondance).

• Si vous ne recevez pas de dossier de convocation ou si vous possédez moins de 150 actions, il vous appartient de le demander à votre intermédiaire financier.

- Si vous souhaitez assister à l'Assemblée générale et **si vous n'avez pas reçu ou demandé votre carte d'admission**, il vous sera possible de vous faire enregistrer sur place le jour de l'Assemblée en vous présentant aux guichets « actionnaires sans carte », **muni d'une attestation de participation (que vous devrez vous procurer auprès de votre intermédiaire financier) datée du lundi 6 juin, zéro heure, heure de Paris.**

Dividende proposé
par le Conseil
d'administration,
soumis à l'Assemblée :

1,15 € par action (+15%),
payé intégralement en espèces.

CALENDRIER DU DIVIDENDE

Date de détachement

13 juin 2011

Date d'arrêt des positions

15 juin 2011

Date de mise en paiement du dividende

16 juin 2011

Compagnie de Saint-Gobain
Direction de la Communication Financière

Contactez-nous
Pour toute information financière :

N° Vert 0 800 32 33 33

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

✉ Les Miroirs
92096 La Défense Cedex
✉ actionnaires@saint-gobain.com
🌐 www.saint-gobain.com

SAINT-GOBAIN